



INFORMATION SUR LE PROJET

L'UNITÉ D'APPRENTISSAGE *CELEBRATING LIFE* COMPREND :

- Un cahier de l'élève de 16 pages;
- Un livret de lecture;
- Un guide de l'enseignant;
- Une affiche;
- Des jeux de cartes;
- Des vidéos;
- Un site web interactif (incluant une chaîne virtuelle et une section réservée aux enseignants et un blogue).

LE PROJET EST UNE INITIATIVE DE :

- Josianne Sirois, en collaboration avec Francis Dupont et Jean-Philippe Ouimet, des élèves de quatrième année de l'École secondaire de Rivière-du-Loup, qui ont décidé de poser un geste concret pour promouvoir l'importance du don d'organes au Québec et au Canada en 2007.
- Lucie Dumont, enseignante à l'École secondaire de Rivière-du-Loup a par la suite repris le flambeau et s'est entouré d'une équipe d'enseignants en anglais, de moniteurs de langue, de professionnels de la santé, de receveurs, de parents de donneurs et de personnes ressources afin de produire l'unité d'apprentissage *Celebrating Life*. La Commission scolaire de Kamouska-Rivière-du-Loup a appuyé le projet dès le début.

PRODUCTEUR DU PROJET :

- Transplant Québec

PARTENAIRE PRINCIPAL :

- Desjardins

ORGANISATIONS QUI APPUIENT LE PROJET CHAÎNE DE VIE :

- Desjardins - 250 000\$ sur 3 ans
- Gouvernement du Québec - 40 500\$
 - Ministère de la Santé et des Services sociaux : 30 000\$
 - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : 10 000\$
 - Secrétariat aux institutions démocratiques et à la participation citoyenne : 500\$
- Fondation canadienne du rein- Division du Québec - 15 000\$
- Fédération des commissions scolaires du Québec

ÉCOLES QUI ONT FAIT PARTIE DU PROJET PILOTE :

- École secondaire de Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup (Alain Sirois, Myriam Cloutier, Lucie Dumont)
- Collège Saint-Bernard, Drummondville (Élaine Laforest)
- École des Sentiers, Charlesbourg (Margaret-Ann Colgan)
- École secondaire Paul-Arseneau, L'Assomption (Doris Rainha)
- École Paul-Hubert, Rimouski (Corinne Cordon)
- École La Source, Rouyn-Noranda (Yannick Gaubert)

NOMBRE D'ÉLÈVES QUI ONT FAIT PARTIE DU PROJET PILOTE : 7 000



DONNÉES SUR LE DON D'ORGANES

- Une seule personne peut sauver jusqu'à huit vies en donnant ses organes à son décès et améliorer la qualité de vie de 15 autres personnes par le don de tissus.
- Neuf personnes sur dix se disent favorables au don d'organes, mais seulement une sur deux a fait connaître sa décision.
- En moyenne, quelque 400 personnes bénéficient d'une transplantation au Québec chaque année.
- Il n'y a pas d'âge limite pour le don d'organes : le donneur le plus jeune donneur avait 48 heures et le plus âgé avait 88 ans.
- Au 31 décembre 2012, 1 250 personnes étaient sur liste d'attente gérée par Transplant Québec (923 personnes étaient en attente d'un rein).
- On peut aussi faire le don d'organes de son vivant, le plus souvent un rein .
- Au cours des prochaines années, l'incidence (l'incidence des patients en situation d'insuffisance rénale chronique terminale) pourrait s'accroître en raison de la pression exercée par l'incidence croissante du diabète qui explique plus du tiers des nouveaux cas de IRCT chaque année.¹ Pour chaque personne sous dialyse qui reçoit une greffe rénale, il est estimé que le système de santé peut faire des économies de 400 000 \$ sur une période de 10 ans.

¹ Tiré de « Analyse d'impact budgétaire d'une augmentation de la transplantation rénale au Québec », Rapport de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux, décembre 2012.